

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 18 Juillet 1893

**NOUVELLES LOCALES**

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, venant de Marseille, sont arrivés à Monaco vendredi 14 juillet, à 11 heures 1/4 du matin, à bord du yacht *Princesse-Alice*.

S. Exc. le Gouverneur Général et M. le Capitaine du port sont allés à bord du yacht *Princier*.

Leurs Altesses Sérénissimes ont débarqué à 3 heures et demie et se sont rendues au Palais.

Le Prince, accompagné de S. Exc. le Gouverneur Général, du capitaine Alban Gastaldi, son officier d'ordonnance, du Directeur Général de la Société des Bains de Mer, de M. Bourdoncle, administrateur, chef des services extérieurs de cette Société, et de M. l'Inspecteur des travaux publics, a visité, dimanche matin, le bassin de la Tour, qui reçoit les eaux destinées à l'alimentation de la population monégasque.

Son Altesse Sérénissime s'est assurée par Elle-même que le bassin de la Tour ne recevait exclusivement que les eaux de la source Marie, à Saint-Roman, et celles de la source Alice, à Larvotto, et qu'aucune autre canalisation étrangère, pouvant être suspectée au point de vue de l'hygiène publique, n'existait dans le service hydraulique de la Principauté.

M. Armand Chapelle, Duc de Richelieu, beau-fils de S. A. S. le Prince, a passé la semaine dernière son examen de baccalauréat de rhétorique.

Le jeune Duc a été reçu le cinquième sur 67 candidats : par conséquent dans des conditions brillantes.

Dimanche soir, pour célébrer ce succès, le Père Silva, recteur du Collège des Jésuites, le Père Garnier, professeur de littérature, et les 20 camarades de classe du jeune Duc, ont été invités à dîner au Palais.

Un feu d'artifice, tiré sur la terrasse du jardin, a terminé cette intéressante soirée.

M<sup>r</sup> l'Evêque est rentré à Monaco mercredi dernier, 12 juillet, par le rapide de 5 heures 48 du soir.

Le Tribunal Supérieur a condamné, la semaine dernière, savoir :

A huit jours de prison, le nommé Pascal Ravirole, 26 ans, né à Turin ;

A quinze jours, le nommé Joseph Dragond, 32 ans, natif de Trabosa Soprano ;

A trois mois, par défaut, le nommé Charles Piovano, 25 ans, natif de Turin ;

Tous trois pour coups et blessures.

Et le nommé Pierre Cardani, 25 ans, natif de Vérone, à 4 mois de prison pour escroquerie.

La distribution des prix pour le pensionnat et l'externat des Dames de Saint-Maur, est fixée à vendredi 21 juillet.

**ARRÊTÉ**

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur ;  
 Vu l'article 139 de l'Ordonnance du 6 juin 1867 sur la Police générale ;  
 Sur l'avis du Conseil d'hygiène :

Arrêtons :

**ARTICLE PREMIER**

Les marchands de gibier et volaille, et généralement tout commerçant ayant un dépôt de volaille et gibier, devront laver fréquemment leurs magasins ou dépôts et les tenir dans un état constant de propreté.

**ARTICLE 2**

En dehors des visites de police, M. Hugon, inspecteur des abattoirs et marchés, fera fréquemment, soit directement, soit sur réquisition de l'Autorité, l'inspection de ces magasins et dépôts.

**ARTICLE 3**

Les contraventions au présent Arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément aux dispositions des articles 472 et 475 du Code pénal.

**ARTICLE 4**

Le Directeur de la Police, le Commandant des Carabiniers, ainsi que les fonctionnaires, agents et militaires placés sous leurs ordres, sont chargés de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, le 8 juillet 1893.

Vu et approuvé : Pour le Maire de Monaco, absent :  
 Le Gouverneur Général, Le premier Adjoint,  
 Signé ; B<sup>on</sup> DE FARINCOURT. Cher DE LOTH.

**MAIRIE DE MONACO**

**PRIX DES VIANDES DE BOUCHERIE**

A dater du 18 juillet 1893, la Viande de Boucherie sera vendue conformément au tarif ci-après :

**BŒUF DE PREMIÈRE QUALITÉ**

1 <sup>re</sup> CATÉGORIE. — Comprenant l'aloyau, la culotte, les sept premières côtes avec les entre-côtes.....	Le kilo	1 70
2 <sup>e</sup> CATÉGORIE. — Comprenant les autres parties du bœuf.....		1 10
MORCEAUX DE CHOIX. — La culotte et les entre-côtes sans os.....		2 10

**VEAU DE PREMIÈRE QUALITÉ**

1 <sup>re</sup> CATÉGORIE. — Comprenant les côtelettes, la longe, les quartiers de derrière et les épaules désossées.....	2 »
2 <sup>e</sup> CATÉGORIE. — Comprenant la poitrine, les épaules non désossées, ainsi que les autres morceaux inférieurs.....	1 20
MORCEAUX DE CHOIX. — La rouelle et la longe sans os.....	2 40

**MOUTON DE PREMIÈRE QUALITÉ**

1 <sup>re</sup> CATÉGORIE. — Comprenant le gigot, les côtelettes et la longe, parés et sans adjonction d'os, et les épaules désossées.....	2 15
2 <sup>e</sup> CATÉGORIE. — Comprenant les épaules non désossées, la poitrine et le cou.....	1 15

**AGNEAU**

Tout l'animal indistinctement..... 1 50

**PORC**

Tous les morceaux indistinctement..... 2 »

Monaco, le 17 juillet 1893.

Pour le Maire, absent :  
 Le premier Adjoint,  
 Cher DE LOTH.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, le 13 de ce mois, de sœur Marguerite, née Martel, religieuse coadjutrice du Saint-Enfant-Jésus.

Sœur Marguerite avait prononcé ses vœux peu de jours avant de mourir. — Elle n'avait que 20 ans !

M. Denis Eydoux, élève du Collège Saint-Charles, a été définitivement admis à Nice avec la mention *bien* aux examens du baccalauréat.

On a placé, ces jours derniers, dans la cour de la gare, les échafaudages nécessaires à la décoration de l'embarcadère, dont la simplicité n'est plus en harmonie avec l'importance des constructions bordant l'avenue par laquelle on entre dans la Principauté.

On nous informe que le comité des bals dits « de la Saint-Roman » est ainsi constitué :

Président, M. Félix Gindre ; Vice-Présidents, MM. Honoré Bellando et Louis Médecin ; Secrétaire, M. Vidal ; Trésorier, M. Bronfort.

Les concerts des jeudis et dimanches soir obtiennent un légitime succès.

Les programmes sont composés de morceaux triés sur le volet, nous n'en donnerons pour preuve que l'énumération de ceux du jeudi 13 juillet :

Ouverture de la <i>Bohémienne</i> .....	Balfe.
Musette guerrière et Pavane d' <i>Etienne Marcel</i> .....	Saint-Saëns.
Final du <i>Comte Ory</i> .....	Rossini.
Fantaisie sur <i>Ernani</i> .....	Verdi.
<i>Immortellen</i> , valse.....	Gung'l.
Ouverture de <i>Yelva</i> .....	Reissiger.
<i>Si tu m'aimais !</i> romance (solo de bombardino), 1 <sup>re</sup> audition.....	Denza.
Fragment du ballet du <i>Trouvère</i> .....	Verdi.
Valse-redowa du <i>Prophète</i> .....	Meyerbeer.
Marche des fiançailles de <i>Lohengrin</i> .....	Wagner.

C'est une véritable sélection bien faite pour satisfaire tous les goûts des dilettanti.

Par ce temps de baignades, nous croyons devoir reproduire les conseils suivants donnés par le *Journal de la Santé* :

Evitez de vous baigner s'il n'y a pas au moins deux heures que vous avez mangé.

Evitez de vous baigner lorsque vous êtes fatigué.

Evitez de vous baigner quand le corps transpire, ou s'est refroidi après avoir transpiré.

Evitez de rester dans l'eau si, après y être demeuré peu de temps, vous ressentez une sorte de frisson avec engourdissement des mains et des pieds.

(Vous pouvez vous baigner quand vous avez chaud, pourvu que vous ne perdiez pas de temps pour vous jeter à l'eau.)

Evitez de vous refroidir le corps en restant assis ou debout sur le rivage ou dans un bateau après vous être baigné.

Evitez de rester trop longtemps dans l'eau ; sortez-en aussitôt que vous ressentez le plus léger frisson.

Les personnes vigoureuses, robustes, peuvent se baigner à jeun le matin de bonne heure. Les gens très jeunes et les personnes faibles feront mieux de se baigner deux ou trois heures après le repas. Les personnes sujettes aux vertiges ou aux défaillances, et celles qui souffrent de palpitations ou d'affections quelconques du cœur ne doivent pas se baigner sans consulter leur médecin.

Si l'on se conformait à toutes ces recommandations, les malheurs qui signalent toutes les saisons de bains, seraient évités pour la plupart.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Vallauris.** — Un incendie s'est déclaré, jeudi dernier vers midi, dans la forêt communale des Maures, sur le versant de Cannes. Les autorités, de nombreux citoyens dévoués se sont portés sur les lieux du sinistre.

Le surlendemain au soir, le feu, activé par un vent léger, brûlait encore avec intensité. Des mesures énergiques ont été prises pour enrayer sa marche.

## CAUSERIE

### Le plein air

Nous voulons aujourd'hui traiter un sujet d'importance vitale, l'air pur. Si nous considérons que l'air remplit les poumons et que ceux-ci sont pour ainsi dire les soufflets du corps, nous comprenons l'importance qu'il y a, non seulement à ce qu'il soit abondant, mais à ce qu'il soit pur et non contaminé.

Bien que ce principe soit connu de tous, il semble qu'on se plaise généralement à ne pas observer les règles qui régissent la ventilation; il n'y a guère, à bien dire, de construction publique ou de demeure privée qui soit ventilée convenablement. Sur cent pièces grandes et petites, il y en a quatre-vingt-dix qui n'ont pas une issue suffisante pour la sortie de l'air vicié, une issue suffisante pour l'entrée de l'air pur.

Presque toutes les chambres sont trop chaudes; on croit se donner le confortable, et en réalité on nuit à sa santé.

La peine qu'on prend pour empêcher l'air de pénétrer à l'intérieur des appartements, fait que cet air, au lieu d'être un agent actif et bienfaisant de la vie, est, au contraire, un élément destructeur: on calfeutre les portes, on calfeutre les fenêtres, on ferme les volets, les rideaux sont tirés, on fait tout enfin pour vicier l'atmosphère.

C'est à cela que nous devons attribuer les refroidissements, les rhumes, les rhumatismes, car il y a toujours danger à passer d'un atmosphère surchauffée à l'influence de l'air du dehors.

Nous citerons un exemple à l'appui de notre dire. Un de nos amis avait une famille nombreuse dont la plus grande partie du temps s'écoulait dans la chambre des enfants, laquelle avait été agencée le plus confortablement possible suivant les idées routinières. Les enfants, passant continuellement de l'air chaud de l'intérieur à l'air froid du dehors, avaient continuellement des refroidissements et des rhumes au moindre changement de température. Un hiver cependant, tous furent indemnes, et les parents en furent si étonnés qu'ils recherchèrent la cause de l'anomalie remarquée. On s'aperçut que l'un des carreaux d'une fenêtre avait été brisé et n'avait pas été remis, de sorte qu'il y avait dans la chambre un courant continu d'air pur.

Les draperies du lit sont éminemment préjudiciables à la santé; cela est tout simple. Il ne peut être que très pernicieux de passer la moitié de sa vie dans un espace enfermé. C'est en grande partie ce qui cause la langueur dont se plaignent d'être atteintes à leur lever diverses personnes. Le sommeil qu'on goûte dans ces circonstances, loin d'être rafraîchissant, est nuisible.

Il est si facile de ventiler les appartements qu'on n'est réellement pas excusable de ne pas le faire. A chaque fenêtre il peut y avoir un carreau mobile, dont on peut régler le jeu de façon à obtenir un supplément continu d'air frais.

Les chambres à coucher doivent être grandes et hautes d'étage et non telles qu'on les fait généralement — la plupart des gens sacrifient leurs plus grandes pièces à l'ostentation, au lieu de tenir à avoir des chambres à coucher spacieuses. Les salons ne servent pas un mois sur douze, tandis que la chambre à coucher est habitée au moins dix heures sur vingt-quatre.

L'atmosphère des bals, des théâtres, des lieux de réu-

nion publique est très mauvaise. En résumé, l'air pur doit être recherché comme l'agent indispensable aux fonctions vitales.

D<sup>r</sup> F. D.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est tranquille, mais Paris boude. Cette fâcherie ne sera pas de longue durée. A toutes les époques, le bourgeois de Paris a aimé à poursuivre de ses lardons le guet, les sergents, les exempts et les « mouches. » De tout temps il a eu la passion de chausonner les chefs des forces chargées de maintenir la tranquillité dans la rue. Mais, au fond, ce bourgeois moqueur est enchanté d'être protégé et de vivre en paix. Je crois qu'on ne parviendra pas facilement à le réconcilier avec les « brigades centrales » dont la brutalité a surpris tout le monde, même M. le ministre de l'intérieur; mais il ne tardera pas à avoir autant de sympathie « qu'avant l'émeute », pour le gardien de la paix qui monte la garde sur son « ilot » et pour le commissaire de police de son quartier. En attendant, l'impartialité du chroniqueur l'oblige à constater que, cette année, le 14 Juillet a été terne. Il y avait moins de monde dans les rues qu'un dimanche ordinaire, fort peu de drapeaux aux fenêtres des particuliers, et on se serait cru à Londres le jour dominical.

Je sais bien qu'il y a déjà treize ans qu'on célèbre la prise de la Bastille et que le Parisien n'est pas l'homme des enthousiasmes prolongés. Une première fois il illumine et il pavoise avec *furia*. Son imagination travaille pour inventer quelque décoration superbe: de là ces trophées, ces guirlandes de fleurs et de feuillages, ces lanternes vénitienes et japonaises disposées avec art, ces transparents où on lisait des inscriptions parfois bizarres. La rue a alors un caractère de fête et une gaieté un peu capiteuse. L'air retentit du bruit des pétards et des coups de pistolet tirés à poudre; partout le chant de la *Marseillaise* alterne avec celui des chansons à la mode. Cette année, la police avait défendu avec raison les coups de pistolet, même à poudre, et les pétards; et, comme on sait que la police ne badine pas, que les tribunaux punissent la moindre épithète malsonnante de huit jours à un mois de prison, on a respecté cette défense. Personne n'a eu, n'on plus, l'idée d'entonner l'hymne de Rouget de Lisle. Ce 14 Juillet avait l'aspect du 15 août, dans les dernières années de l'Empire.

Il y avait fête officielle, illuminations officielles; c'était joli, artistique, digne de l'admiration des étrangers et des provinciaux. Malheureusement — et c'était là peut-être une des causes de la mauvaise humeur de la bourgeoisie parisienne — les étrangers et les provinciaux ne sont pas venus. Les trains de plaisir ont amené fort peu de monde. On avait annoncé dans certains journaux que certains quartiers arboreraient des drapeaux rouges et des drapeaux noirs, et cela a suffi pour effrayer la province et l'étranger. La vérité est qu'il y a eu juste deux drapeaux rouges cravatés de noir dans tout Paris, et que la police n'a eu aucune peine à les faire disparaître. On avait parlé aussi d'émeutes, de troubles, et la rumeur avait eu assez de consistance pour que le gouvernement ait cru devoir garder dans les casernes, les troupes de renfort qu'il avait fait venir de diverses garnisons. Il n'y a eu — et c'est déjà trop — qu'une manifestation d'étudiants contre un cafetier qui voulait installer devant sa boutique un bal public.

Nous devons rassurer nos lecteurs: Paris boude, mais il n'est pas loin de reprendre son allure accoutumée. Le ministre de l'intérieur n'a été l'objet d'aucune manifestation hostile pendant la revue, et M. le Président de la République a été salué à son passage par de chaleureux vivats.

L'aspect abandonné de Paris, dans la journée, tenait à ce que beaucoup de familles « qui craignaient des troubles » annoncés par certaines feuilles étaient parties pour la campagne et étaient allées hors des fortifications goûter l'ombre et le frais. Mais on ne peut pas facilement coucher hors de chez soi, et, après avoir savouré la friture ou la matelote sur les bords de la Seine ou de la Marne, il faut revenir à Paris. C'est ce qui fait que, dans la soirée, Paris dansait, Paris était atablé aux tables des cafés et donnait en riant de gros sous aux musiciens et chanteurs comiques qui montraient leurs talents en plein air. Paris, même quand il boude, aime à s'amuser et il ne résiste pas à de gais flonflons et à des gaudrioles dites avec bonne humeur.

Au fond, c'est une population admirable que celle de Paris. Elle a parfois des mouvements un peu vifs et elle possède une singulière irritabilité. Mais ses coups de tête sont de peu de durée. Elle ne tarde pas à se ranger du côté du bon sens et de la raison. Tout finit par des chan-

sons et une certaine gaieté un peu bruyante, mais originale qu'on ne rencontre pas ailleurs. Paris ressemble à ces enfants gâtés qui trépignent quand on leur refuse la lune et sont charmants dès qu'on leur offre un gâteau. Il est donc bien facile de gouverner Paris.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

D'après le *Cosmos*, les plantes de ricin dans les plates-bandes éloignent les taupes et les mouches. Dans les appartements, quelques pieds en pots font fuir les mouches et les moustiques. On peut en essayer.

La municipalité de Chamonix a fait un accueil chaleureux au directeur de la Compagnie du P.-L.-M. et, le soir de son arrivée, la musique municipale s'est fait entendre dans le parc de l'hôtel du Mont-Blanc, où M. Noblemaire et plusieurs ingénieurs de la Compagnie étaient descendus.

Une pétition relative à la prompt construction de la ligne du chemin de fer de Cluses à Chamonix a été présentée à M. Noblemaire, qui a promis de lui donner toute son attention.

Le Jardin d'Acclimatation de Paris donne, depuis quelques jours, l'hospitalité à une caravane de Paï-Pi-Bri de la côte d'Ivoire.

Rien de pittoresque, d'instructif et de curieux comme cette nouvelle exhibition qui comprend une attrayante nouveauté: l'installation d'une factorerie modèle, soigneusement édifée pour la circonstance, sur la grande pelouse du jardin où campe la caravane.

On peut dire que cette factorerie, si intéressante avec son caractère pratique et commercial, est le « clou » de cette exhibition, très remarquable d'ailleurs par son côté ethnographique.

Sur la vaste pelouse, tout autour de la factorerie, s'élève un village indigène aux cases humbles et pittoresques, dressées par les Paï-Pi-Bri eux-mêmes. Hommes, femmes et enfants, ils sont soixante, types vigoureux et superbes, agiles et souples, musculeux, bien faits; l'attitude fière et noble, la physionomie intelligente et douce, l'air énergique et bienveillant, la teinte cuivrée d'un bronze florentin, les traits exempts de toute exagération africaine, la chevelure laineuse et courte, le front large et beau, des yeux magnifiques, d'une douceur fine et caressante, des dents éblouissantes qui semblent rire entre deux lèvres épaisses.

Il va être très prochainement mis en essai sur la ligne de l'Etat une nouvelle locomotive électrique, construite par M. J.-J. Heilmann, qui pourrait bien révolutionner tout notre système de traction sur les chemins de fer.

Depuis quelques années, la traction électrique a fait des progrès énormes; Londres a un chemin de fer électrique souterrain; les tramways électriques fonctionnent par centaines en Amérique; Paris s'est mis aussi à avoir ses tramways électriques, et enfin, on élabore de tous côtés des projets de traction électrique à grande vitesse et à grande distance.

Tous ces projets sont basés sur le principe d'un conducteur fixe, posé le long de la voie, et transmettant le courant à des voitures isolées qui partiraient à des intervalles très rapprochés.

Tel est le chemin de fer que M. Zipernowski propose de construire de Vienne à Budapest, et celui que M. Adams voudrait établir de Saint-Louis à Chicago. Sur ces lignes, les auteurs des projets se flattent d'atteindre des vitesses de 250 kilomètres à l'heure; mais il faudrait les construire entièrement, ce qui entraînerait des dépenses énormes.

M. Heilmann, au contraire, se propose d'utiliser les lignes actuelles, sans modification, en faisant de sa locomotive le véhicule de la force électrique.

La locomotive comprend une chaudière et une machine à vapeur; la chaudière occupe l'arrière et marche cheminée en arrière, condition très favorable au tirage. La machine à vapeur actionne directement une dynamo-génératrice, en avant de laquelle est placée une dynamo-excitatrice.

Le courant produit par la génératrice est envoyé à des réceptrices disposées au centre des essieux de chaque

paire de roues, et les actionnant indépendamment les unes des autres.

Le projet primitif de M. Heilmann était de donner des réceptrices à tous les essieux des wagons, ce qui eût été d'un immense avantage pour la vitesse et l'uniformité de la marche.

Il y a provisoirement renoncé, à cause des frais que cette transformation du matériel exigerait, mais il espère bien réaliser un jour ce desideratum.

Le pilote se tient en avant, protégé par des panneaux en forme de coin, de manière à diminuer la résistance de l'air.

La locomotive, construite aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, au Havre, y a été déjà essayée et a donné les meilleurs résultats. La trépidation y est si peu sensible, qu'une pièce de 5 francs, mise sur champ, n'a pas été renversée pendant la marche.

Outre cet avantage, le nouveau matériel augmente considérablement l'adhérence, permet un démarrage bien plus rapide que tout autre mode de traction, réalise de sérieuses économies de combustible, diminue les réserves d'eau et de combustible, ainsi que la puissance de la chaudière, ce qui donne la possibilité d'avoir un matériel électrique d'un poids très peu supérieur à celui du matériel mécanique.

Comme il ne se produit pas de patinage, l'effort étant constant à la circonférence des roues, le matériel fixe subit une usure beaucoup plus lente, et enfin l'on peut espérer, sur les voies actuelles, des vitesses doubles de celles que l'on admet aujourd'hui comme limites, ce qui permettrait, par exemple, de gagner de cinq à six heures dans le trajet de Paris à Montpellier.

On cultive à Paris l'art d'enlever aux œillets leur couleur naturelle pour leur donner une vilaine teinte verte ; en Angleterre, c'est aux dépens des canaris que se fait une expérience du même genre.

Si l'on mêle à la nourriture ordinaire de ces oiseaux une forte dose de poivre de Cayenne, ils ne tardent pas en général à mourir d'une inflammation de l'estomac, mais lorsqu'ils sont assez robustes pour résister à ce régime échauffant, ils cessent à la longue d'être jaunes et prennent une nuance écarlate. Avant que ce procédé de coloration artificielle fût divulgué, un canari rouge était une *rara avis* inconnue sur le continent et qui faisait l'orgueil de l'ornithologie britannique.

Les Allemands, moins ingénieux que les Anglais, mais doués d'un esprit plus scientifique, se sont emparés de cette découverte et en ont observé méthodiquement les effets sur des poules blanches. Disons tout de suite qu'elles ne se sont pas prêtées à des changements de costume avec autant de complaisance que de simples canaris. Quelques-unes se sont montrées absolument réfractaires à l'action du poivre de Cayenne. La nature les avait fait naître blanches ; blanches elles ont voulu mourir. D'autres n'ont consenti à teindre en rouge qu'une partie de leur plumage, en général les extrémités des ailes ou le tour du cou.

Ces expériences ont mis en lumière un fait assez intéressant. La coloration artificielle ne s'opère jamais sur des plumes toutes venues ; le poivre rouge de Cayenne ne produit ses effets que pendant la période de la mue, sur les plumes nouvelles en voie de formation.

Une très curieuse expérience médico-aérostatique a été faite ces jours derniers. A une heure du matin, le docteur Albéric Roussel, médecin de l'hôpital international, a quitté l'usine à gaz de la Villette à bord du « Dupuy de Lôme », dirigé par l'aéronaute Surcouf dans le but d'étudier la tension artérielle aux différentes altitudes. Les observations notées sont d'un très grand intérêt scientifique. La hauteur maxima a été de 4,000 mètres. Les aéronautes ont contemplé le lever du soleil à 3,200 mètres au-dessus de la forêt de Montargis. Ils ont touché terre à Tanigy (Yonne) après une descente assez mouvementée.

LES FRUITS. — Les fruits principaux viennent des pays chauds. L'origine première de la pomme n'est pas connue ; Homère en parle comme du fruit le plus précieux. Il était cultivé chez les Romains. Les meilleures variétés,

sont originaires d'Asie. Toutes les pommes contiennent du sucre, de l'acide malique, du mucilage, des fibres ligneuses et de l'eau, et de plus un certain arôme dont dépend leur saveur particulière.

Lorsque le fruit mûrit, une grande partie du jus acide de la pomme est converti en sucre. Comme l'eau forme plus de la moitié de ce fruit et que le reste de ses composants n'est pas très nourrissant, on ne peut pas dire que la pomme nourrit beaucoup, mais si on la mange avec autre chose, elle apaise la soif et aide à la digestion.

Le raisin est originaire de la Grèce, de l'Asie-Mineure et de la Perse. Le raisin contient le même acide que la pomme, l'acide malique, et, de plus, il renferme de l'acide tartrique et du bi-tartrate de potasse.

La potasse, nécessaire au système, ne se présente jamais sous une forme plus agréable et plus aisément assimilable que dans le raisin.

Le raisin est entièrement nourrissant et très sain quand il est mûr. En Suisse et dans d'autres contrées de l'Europe, on l'emploie avec succès dans la forme inflammatoire de la dyspepsie et dans les affections pulmonaires.

La poire a été apportée de l'Orient par les Romains qui la cultivaient soigneusement. Quant à la composition, elle ressemble beaucoup à la pomme, bien que renfermant plus de sucre, la plupart du temps. Le coing est originaire d'Autriche et croît à l'état sauvage sur les bords du Danube. La pêche et le brugnion sont considérés comme des variétés des mêmes espèces transformées par la culture. Pline dit que la pêche a été importée de la Perse. Lorsque les fruits sont parfaitement mûrs et mangés avec modération, ils sont bons pour la santé, mais ils font du mal s'ils ne sont pas assez mûrs ou s'ils le sont trop. Après que la fermentation s'est établie dans une pomme ou dans une poire, elle est aussi malfaisante que si on l'avait mangée avant que l'acide fût converti en sucre. Il vaut mieux ne pas manger de fruits que de manger des fruits de rebut sous le prétexte qu'ils sont bon marché. Les fruits rouges : fraises, cerises, etc., et les fruits délicats comme la pêche sont bien meilleurs et bien plus savoureux si on les cueille au moment de se mettre à table.

Une baleine a été trouvée échouée à Ouessant et vient d'être dépecée. On a extrait 133,000 kilogrammes de chair qui ont été achetés par un industriel de Nantes pour l'extraction de l'huile. Les fanons pesaient à eux seuls 200 kilog. et le poids d'une des épaules atteignait 700 kilogrammes.

Ce cétacé avait six mètres de hauteur. Pour arriver à le découper, on a dû employer douze hommes qui ont été déposés sur son corps au moyen de palans.

Contrairement à ce qu'on avait d'abord supposé, le monstre n'était pas mort au moment de son atterrissage. On pense qu'il a été projeté violemment par la tempête sur les écueils dont l'île est hérissée.

Son agonie a dû être terrible. Des dégâts considérables ont, en effet, été constatés sur le point où il s'est échoué. Les rochers d'alentour, qu'il a sans doute battus furieusement de sa queue, étaient broyés dans leur partie supérieure. Aucune trace de harpon ni d'engin destructeur n'a été relevée sur le corps ; une plaie béante et profonde, large de plus d'un mètre et semblable à la blessure qu'aurait pu faire l'explosion d'une torpille, existait près de la tête.

Cette baleine a été vendue 2,700 francs par l'administration de la marine. Ajoutons que la personne qui s'en est rendue acquéreur a réalisé un bénéfice de 6,000 fr. environ.

## VARIÉTÉS

### La Perte du « Victoria » Les cloisons étanches longitudinales

On connaît maintenant d'une façon suffisamment exacte les circonstances qui ont amené la perte du *Victoria*, et les conditions dans lesquelles s'est produite cette épouvantable catastrophe. Il serait vraiment regrettable que celle-ci ne fût pas au moins compensée par les

enseignements que les ingénieurs des constructions navales pourront en tirer.

On se rappelle qu'il ne fallut rien moins que la perte d'un torpilleur, il y a quelques années, près de Saint-Tropez, pour convaincre une partie du monde maritime du manque de stabilité de ces petits bâtiments. On ne s'était jamais douté jusque-là que, par un temps très maniable, un torpilleur peut se retourner complètement, au point de mettre sa quille en l'air et d'offrir ainsi à son capitaine un poste imprévu, sinon pour le commandement, du moins pour le sauvetage. C'est à la suite de ce sinistre que l'on entreprit la refonte de toute une série de torpilleurs, que l'on aurait sans cela envoyés au feu sans hésiter et sans se douter que le plus grave danger auquel ils étaient exposés provenait de leur construction même.

La perte du *Victoria* est, en beaucoup plus grand et en beaucoup plus terrible, la réédition du sinistre survenu il y a quelques années près de Saint-Tropez. Il est vrai que dans les eaux de la Tripolitaine c'est l'épéron du *Camperdown* qui a joué le rôle du vent et de la mer, prenant le vaisseau amiral par le travers pour le faire chavirer. Le principal enseignement de cette collision est là, en effet : le *Victoria* a sombré parce qu'il a chaviré. Supposons qu'il ait pu conserver son équilibre après avoir eu ses œuvres vives ouvertes par l'épéron du *Camperdown*, on aurait probablement eu le temps de l'échouer sur la plage voisine distante de sept milles seulement, en tout cas, on aurait eu le temps de sauver les 400 malheureux qui ont coulé au fond de l'abîme avec lui.

Tous les renseignements recueillis aujourd'hui sur cette catastrophe s'accordent à relater ce fait qu'après la collision, le *Victoria* a commencé à plonger par l'avant, puis, il s'est incliné sur tribord, et subitement a chaviré comme une simple embarcation surprise par une rafale. Il est resté quelques secondes dans cette position avec son pont perpendiculaire à la surface de l'eau, puis il a disparu.

Or, on ne peut expliquer cette façon inattendue de sombrer, que par l'introduction, dans un des compartiments étanches du *Victoria*, d'une énorme masse d'eau qui l'a d'abord fait enfoncer par l'avant, puis qui l'a fait tomber sur le côté, n'ayant aucun contrepoids dans le compartiment similaire placé de l'autre bord. Si, d'un autre côté, on tient compte que le *Victoria* avait sur son pont deux canons de 110 tonnes, enfermés dans une tour de fer de 0,25 centimètres d'épaisseur, qu'il supportait une mâture militaire et des superstructures fort lourdes, qu'il avait, au-dessus de la flottaison, un blindage de 0,45 centimètres, on comprendra qu'arrivé à un certain degré d'inclinaison, il ait brusquement perdu l'équilibre et qu'il ait pris une position aussi anormale, pour un cuirassé, que l'était la position du torpilleur naviguant la quille en l'air, dans les eaux de Saint-Tropez.

On est donc en droit de conclure, *a priori*, que les bâtiments du type du *Victoria* manquent de stabilité, puisque, à la suite d'une voie d'eau telle que celle qui peut résulter d'une collision ou de l'explosion d'une torpille, il chavire. Ce défaut de stabilité provient-il des surcharges imposées à ces bâtiments par leur énorme artillerie et leur blindage, ou provient-il seulement de cette cloison étanche longitudinale que beaucoup de marins ont vu avec regret introduire dans la construction des bâtiments modernes, soit de guerre soit de commerce ? Nous ne nous permettrons pas de nous prononcer sur une question aussi délicate, mais nous profiterons de l'occasion pour rappeler un fait assez caractéristique qui mérite d'être rapproché de celui qui nous occupe.

Dans un de ses premiers voyages, le célèbre paquebot *City-of-Paris* faillit être victime d'un accident bien singulier. Par suite de l'usure du coussinet supportant l'extrémité d'un de ses arbres de couche, celui-ci se rompit, et la machine, s'affolant aussitôt, son grand cylindre fut defoncé ou pour mieux dire vola en éclats, de telle sorte qu'en même temps qu'un trou se produisait dans la partie inférieure de la coque, la cloison étanche longitudinale qui séparait les deux machines fut déchirée. En un instant, les deux puissantes machines et tous les appareils auxiliaires de ce magnifique paquebot furent mis hors de service. La quantité d'eau qui s'introduisit de la mer dans les flancs du navire, fut énorme ; cette introduction ne s'arrêta que quand les compartiments des machines furent suffisamment pleins pour que l'équi-

libre s'établit entre le niveau extérieur et le niveau intérieur.

On a évalué à douze cents tonnes aux moins la surcharge d'eau de mer imposée au paquebot à la suite de cette avarie. Dans ces conditions, et les cloisons étanches transversales ayant parfaitement résisté, le *City-of-Paris* continua à flotter jusqu'au moment où des remorqueurs venus à son secours purent le ramener dans un port anglais. La sécurité du navire ne fut pas gravement compromise par l'irruption de cette énorme quantité d'eau, précisément parce que l'équilibre avait pu s'établir entre les deux compartiments étanches jumeaux.

Mais si un seul d'entre eux était resté plein tandis que l'autre eût été vide, le navire aurait immédiatement pris une inclinaison qui serait devenue très dangereuse suivant l'état de la mer. On objectera, à la vérité, que dans ce cas les machines auxiliaires du compartiment resté indemne auraient épuisé l'eau du compartiment voisin ! Par beau temps, cette opération aurait peut-être réussi, mais par mauvais temps, elle eût été bien chanceuse, car la masse d'eau accumulée dans un seul compartiment s'augmentant sans cesse par l'effet de l'inclinaison croissante du navire, celui-ci serait bientôt devenu une épave flottante impossible à diriger et à disputer à l'action des vagues ; ces vagues seraient venues déferler soit sur son pont, s'il s'était couché au vent, soit sur sa carène s'il s'était couché sous le vent. En tout cas, il n'aurait rien eu à attendre de son gouvernail et de l'hélice pouvant encore fonctionner, l'un et l'autre se trouvant paralysés par cette inclinaison anormale. On a fort admiré, dans le monde maritime, la façon dont le *City-of-Paris* avait échappé à un désastre qui eût été inévitable pour tout autre paquebot moins solidement construit ou moins habilement commandé ; mais la question des cloisons étanches longitudinales que cet accident a soulevée n'a pas encore été résolue. Aujourd'hui, la perte du *Victoria* la met de nouveau à l'ordre du jour, et il nous semble impossible que les ingénieurs n'y arrêtent pas toute leur attention ayant maintenant pour se guider dans leurs travaux une expérience trop chèrement payée.

(Petite Revue Maritime)

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco, sise à Monaco avenue de la Gare, 3, Condamine

**VENTE SUR LICITATION**  
AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

Il sera procédé le **onze août prochain, jour de vendredi à neuf heures du matin**, pardevant monsieur PLANTIF juge au Tribunal Supérieur de Monaco, à cet effet commis, à l'audience des criées dudit Tribunal, à la vente sur licitation, les étrangers admis, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

**LE DEUXIÈME ÉTAGE D'UNE MAISON**

située à Monaco, rue Basse, numéro 25, portée au plan cadastral sous le numéro 76 de la section C et confinant :

- A l'est, monsieur Nicolas Otto ;
- A l'ouest, monsieur Joseph Aureglia ;
- Au dessous, monsieur Stanislas Bœuf ;
- Et au-dessus, madame Van den Daële et son frère Marcellin Ardisson.

NOM DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de madame **Jeanne Ardisson**, épouse autorisée de monsieur **Jules Van den Daële**, chef jardinier à la Société des Bains, demeurant à Monaco, ayant M<sup>e</sup> BLANC pour défenseur.

En présence de monsieur **Pascal Reynaud** et de dame **Caroline Ardisson**, son épouse, demeurant ensemble à Monaco.

Ladite vente a été ordonnée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, et la date en a été fixée aux jour et heure sus indiqués, par ordonnance de monsieur le Président dudit Tribunal en date du onze juillet suivant.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles ledit immeuble sera vendu, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize.

**MISE A PRIX**

Ledit immeuble sera mis en vente en un seul lot sur la mise à prix de **deux mille cinq cents francs** fixée par monsieur l'Avocat Général, ci... **2,500 francs.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Blanc, défenseur poursuivant.

Fait et rédigé par le soussigné à Monaco, le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait :

Signé : A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, folio 76 verso, case 5. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
1, rue du Tribunal, 1

**VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE**

Le mardi vingt-cinq juillet courant, à deux heures du soir et jours suivants, s'il y a lieu, dans les salles du restaurant connu sous le nom de *Victoria Oyster Bar*, rue du Portier, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : lits, canapés, fauteuils, glaces, pendules, chaises, buffets, armoires, guéridons en bois et en fer, tables diverses, comptoirs, billard, lustres et lyres à gaz, rideaux, tapis, vaisselle, verrerie, argenterie, lingerie, fourneaux de cuisine, ustensiles de cuisine, d'une quantité de vins rouges et blancs, tels que : Thorins, Saint-Estèphe, Saint-Emilion, Pontet-Canet, Saint-Marceau, Madère, Malaga, Marsala, Chablis, Graves supérieur, vin d'Asti, Champagne Irroy, Moët et Chandon, Veuve Clicquot, et de liqueurs diverses, le tout dépendant du fonds de commerce dudit restaurant *Victoria Oyster Bar*.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : TOBON.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**  
POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 10 au 16 juillet 1893

MARSEILLE, yacht à vap.,	<i>Princesse-Alice</i> , monég., c. Carr.	passagers.
ID.	cutter, <i>Justin-Marie</i> , fr., c. Jacomin,	briques.
SAINT-TROPEZ, b.	<i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio	sablé.
ID.	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b.	<i>Gambetta</i> , fr., c. Conte,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Mèrello,	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.

Départs du 10 au 16 juillet

SAINT-TROPEZ, b.	<i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	sur lest.
ID.	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b.	<i>Gambetta</i> , fr., c. Conte,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Mèrello,	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.

**REVUE MONÉGASQUE**

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON  
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1<sup>er</sup> juillet 1893

- MAURICE GUILLEMOT. — *Bustes et Profils* : Victor Hugo.
- C. CAVIN. — *Le Coq et le Renard*.
- LOUIS CORNILLON. — *Obsession*... Poésies.
- CLARINE LUX. — *Impression d'été*.
- PHILIPPE CASIMIR. — *Les Environs de Monaco*. — Deuxième excursion : La Turbie. — Vues photographiques : le village de la Turbie, la Grande route, la Fontaine, Femmes au lavoir, la Tour, la Tour (autre aspect).
- ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*. — Mort de M. de Plunkett, une Médaille d'honneur : Roybet.
- M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

**BIBLIOGRAPHIE**

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé photographique CONSO, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Avec son cinquième fascicule, le *Figaro-Salon* termine la revue de l'Exposition des Champs-Élysées : tableaux et statues, mais le clou de ce numéro est la grande prime en couleurs : *La retraite de Moscou* par Chelminski.

Ce tableau, en révélant un artiste nouveau d'un très grand talent produira une émotion véritable. Il est difficile de mieux saisir la figure légendaire de Napoléon.

Un numéro : 2 francs.

Imprimerie de Monaco — 1893

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Date	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
10	762.2	761.5	761.1	760.2	760.2	26.4	27.2	27.2	24.1	23.2	76	S S E léger	Beau, un peu nuageux		
11	57.5	57.2	56.5	56.7	57.2	26.2	26.2	24.5	23.2	22.6	72	S. S E fort	Couvert		
12	56.5	55.4	54.7	54.4	55.2	26.2	27.9	27.8	29.2	25.3	65	Calme, S, S O fort	Beau		
13	54.5	54.2	53.5	53.2	52.8	24.8	26.2	25.9	24.8	23.2	55	S, S O très fort	id.		
14	52.4	52.2	52.5	52.4	52.6	23.5	26.5	21.5	20.8	20.2	72	Calme, E, N E fort	id. tempête		
15	55.5	56.5	57.4	56.6	57.5	22.8	23.2	19.3	19.8	19.4	80	S, S E modéré	Couvert, tempête		
16	60.4	60.5	59.6	59.7	59.6	22.2	24.2	25.2	24.1	21.2	70	Calme, S S O léger	Beau		
DATES		10	11	12	13	14	15	16							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	27.2	26.3	29.4	27.2	26.2	25.2	26.2						
		Minima	22.4	21.9	22.2	21.6	19.4	19.2	18.2						
											Pluie tombée : 9 <sup>mm</sup> 0				